

Evolution sur 10 ans de la qualité bactériologique des eaux destinées à la consommation humaine,

de 2006 à fin 2015,

dans les Alpes de Haute Provence

ARS-DT04
Service Santé-Environnement
Déc. 2015



Le présent rapport présente l'évolution sur 10 ans, depuis l'année 2006 jusqu'à fin 2015, des paramètres liés à la qualité bactériologique des eaux distribuées aux abonnés dans les réseaux publics du département des Alpes-de-Haute-Provence. Il est établi par l'Agence Régionale de la Santé en charge de la mise en œuvre du contrôle sanitaire des eaux destinée à la consommation humaine, contrôle prévu au L.1321-5 du code de la santé publique. La qualité bactériologique est le paramètre présentant un risque sanitaire le plus immédiat pour les consommateurs, et pour lequel il est compté le plus de non-conformités en région PACA.

Des études, travaux, et équipements, visant à améliorer la situation sont engagées au niveau local dans la plupart des collectivités concernées, avec des financements publics investis pour rétablir une eau conforme aux exigences de qualité pour la consommation humaine. L'examen de l'évolution de la qualité bactériologique des eaux permet d'apprécier l'efficacité des efforts menés, et à poursuivre.

Les données complètes du contrôle sanitaire, sur davantage de paramètres de qualité avec des représentations cartographiques, sont détaillées dans les rapports régionaux de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, en ligne sur le site internet de l'ARS. Les résultats de toutes les analyses d'eau par réseaux dans les communes, sont disponibles sur le site du ministère de la santé.

Liens :

- rapports régionaux ARS PACA : <http://www.ars.paca.sante.fr/Eau-du-robinet.111486.0.html>
- résultats par commune : <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

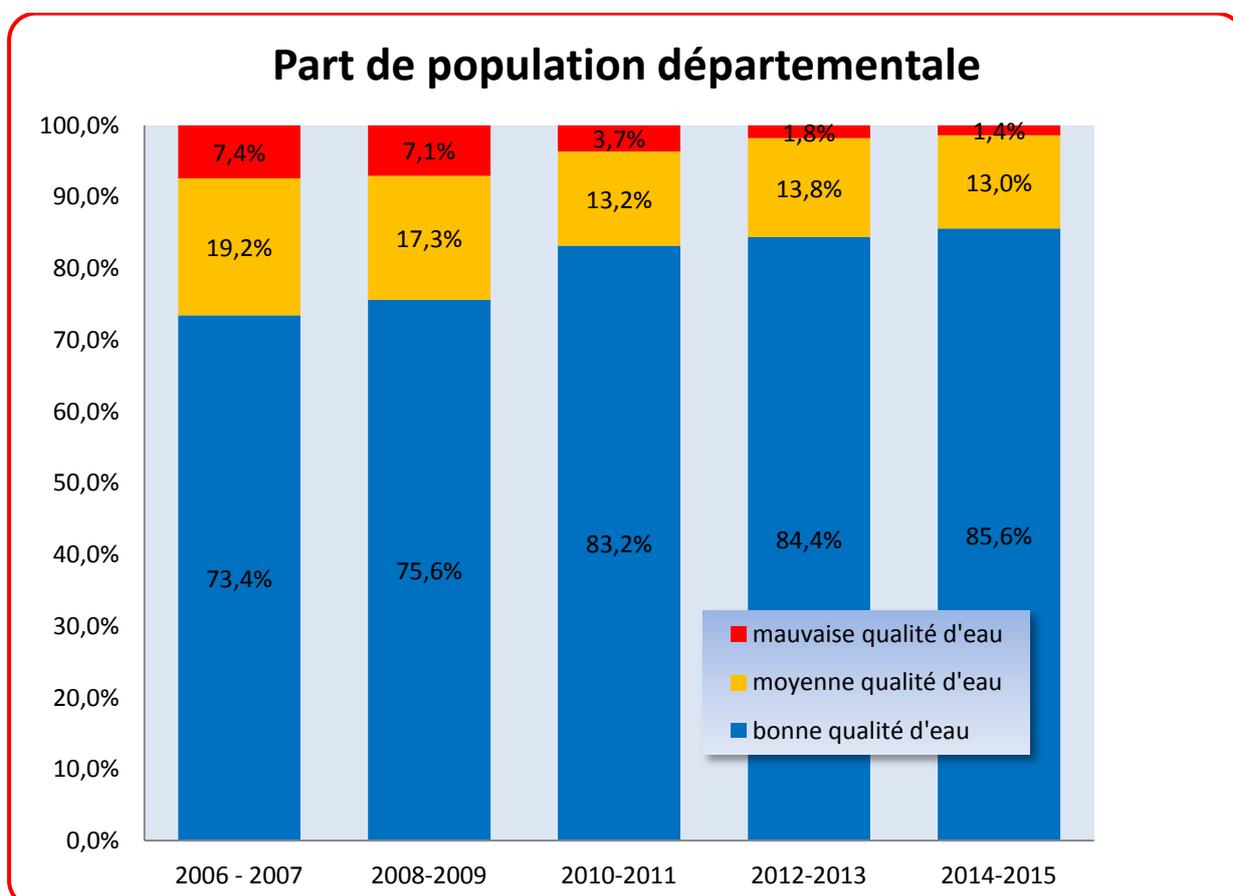
Méthode :

- L'évolution entre le début de l'année 2006 à la fin de l'année 2015 est basée sur 5 périodes de 2 ans afin de disposer pour chaque unité de distribution (UDI)¹ d'un nombre suffisant d'analyses pour en estimer la qualité bactériologique moyenne. Les analyses de re-contrôle faisant suite à une non-conformité d'une analyse sont prises en compte dans le calcul statistique.
- Le nombre d'analyses prises en compte dans ce rapport est compris entre 3 et 36 par an, en fonction de la population moyenne à l'année desservie dans l'UDI.
- La population prise en compte par UDI doit, pour les besoins du calcul du programme de prélèvements du contrôle sanitaire, prendre en compte les variations saisonnières. La population de chaque UDI est alors supérieure à la population municipale INSEE. D'où un total des populations des UDI du département de près de 200 000 personnes, ce qui correspond au nombre de personnes en moyenne sur une année dans le département (sur les réseaux publics). Les variations saisonnières proposées ont été validées par les responsables des exploitants des réseaux publics.
- Trois catégories de qualité bactériologique d'eau distribuée sont utilisées afin de disposer d'une représentation simplifiée des données du contrôle sanitaire :

¹ UDI : unité de distribution d'eau. Equivalent au réseau de distribution d'eau homogène. Beaucoup de communes ont plusieurs réseaux distincts, donc plusieurs UDI. A l'inverse mais plus rarement dans les AHP, une même UDI peut desservir plusieurs communes.

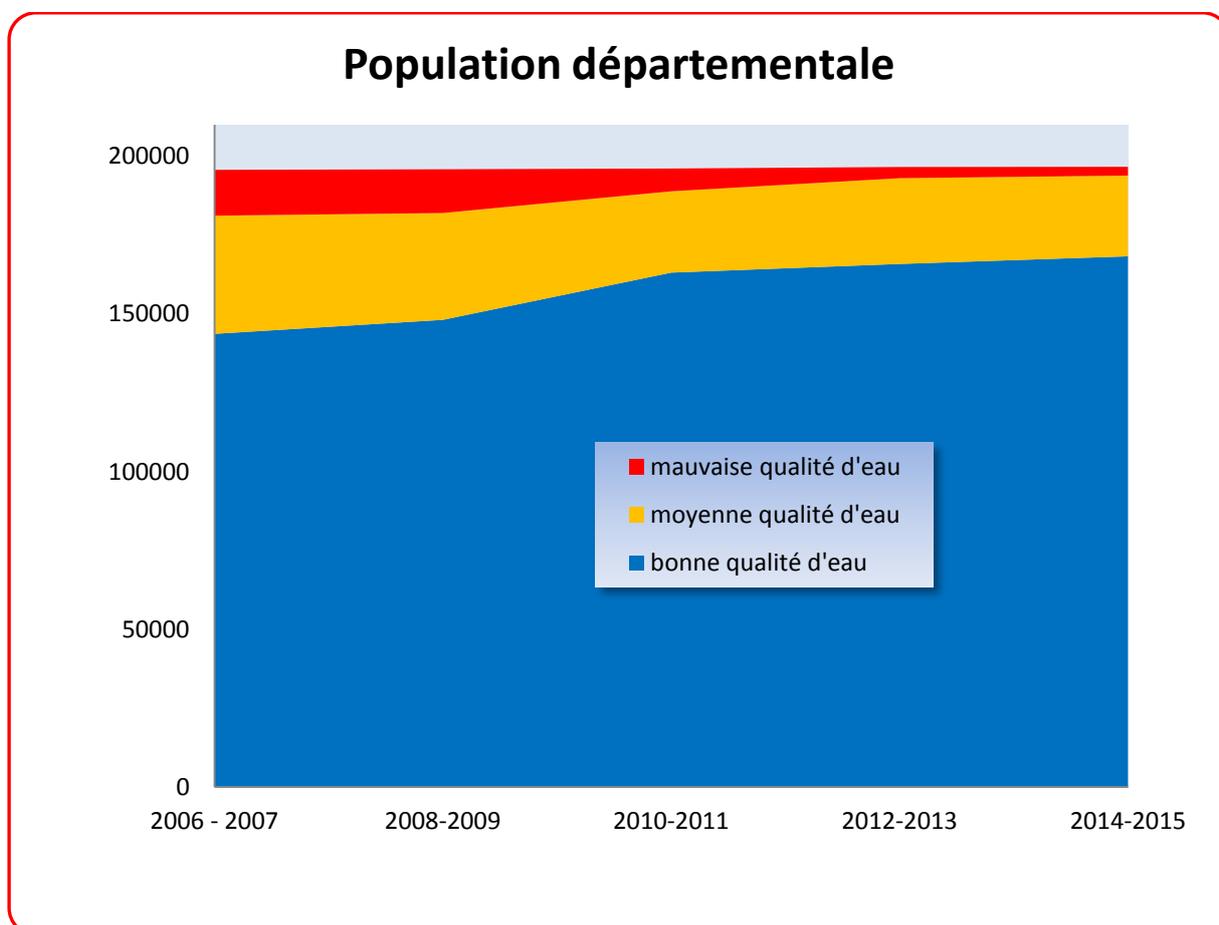
- **Bonne qualité bactériologique d'eau distribuée : plus de 95 % d'analyses conformes aux limites de qualité**
 - **Qualité bactériologique moyenne d'eau distribuée : entre 70 et 94 % d'analyses conformes aux limites de qualité**
 - **Mauvaise qualité bactériologique d'eau distribuée : moins de 70 % d'analyses conformes aux limites de qualité**
- Le nombre d'UDI a légèrement évolué sur la période considérée de 2006 à fin 2015. Cela est dû soit au découpage de certains réseaux ou à l'inverse à la connexion entre réseaux, soit au rattachement de réseaux privés aux réseaux publics, et à la marge de précisions apportées par les maitres d'ouvrage à l'ARS lors d'élaboration de schéma directeur d'eau potable.

Evolution de 2006 à 2015 de la part de la population départementale par classe de qualité bactériologique des eaux distribuées :



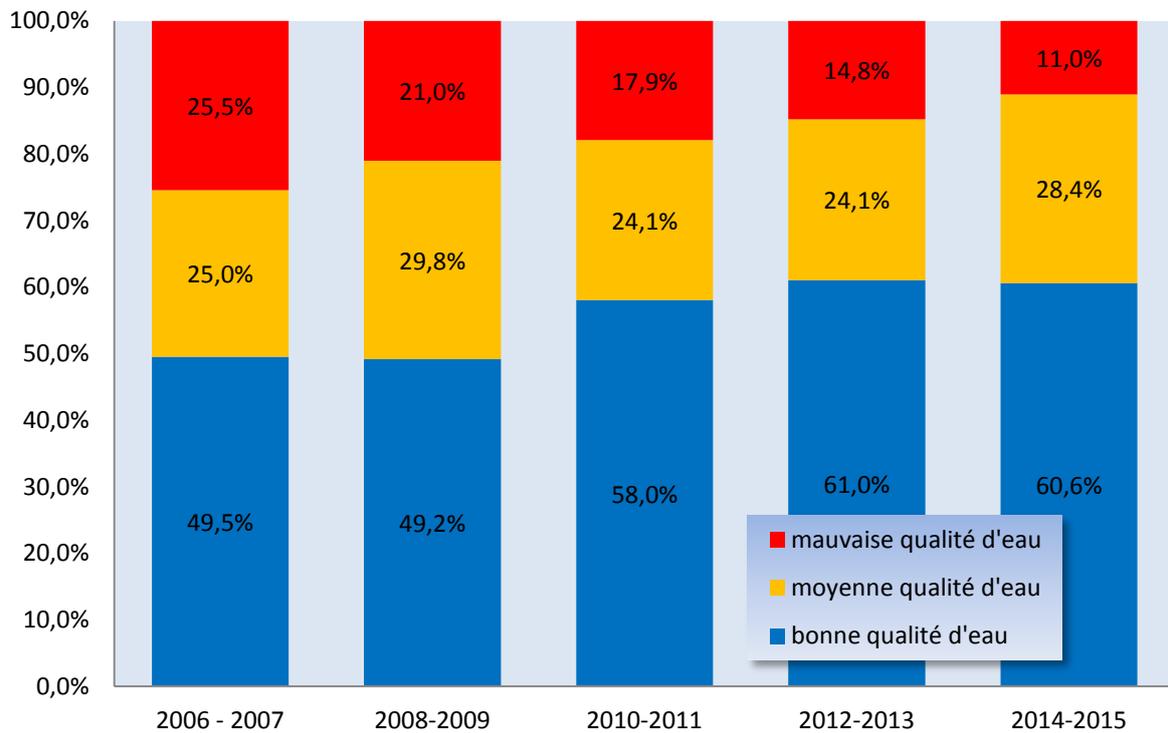
La part de la population départementale desservie par **une eau de mauvaise qualité bactériologique a diminué, passant de 7,4 % en 2006-2007 à 1,4 % sur la période la plus récente**. Il est intéressant de constater que cette amélioration concerne également la part de la population départementale desservie par une eau de qualité moyenne, passant de 19,2 % à 13 % soit une baisse de plus de 6 %. Il y a ainsi eu une **augmentation de 12 %** de la part de la population départementale **desservie par une eau de bonne qualité bactériologique**, passant de 73,4 % en 2006-2007 à 85,6 % en 2014-2015.

Le graphique suivant illustre l'évolution en nombre de personnes desservies en eau par classe de qualité bactériologique des eaux :



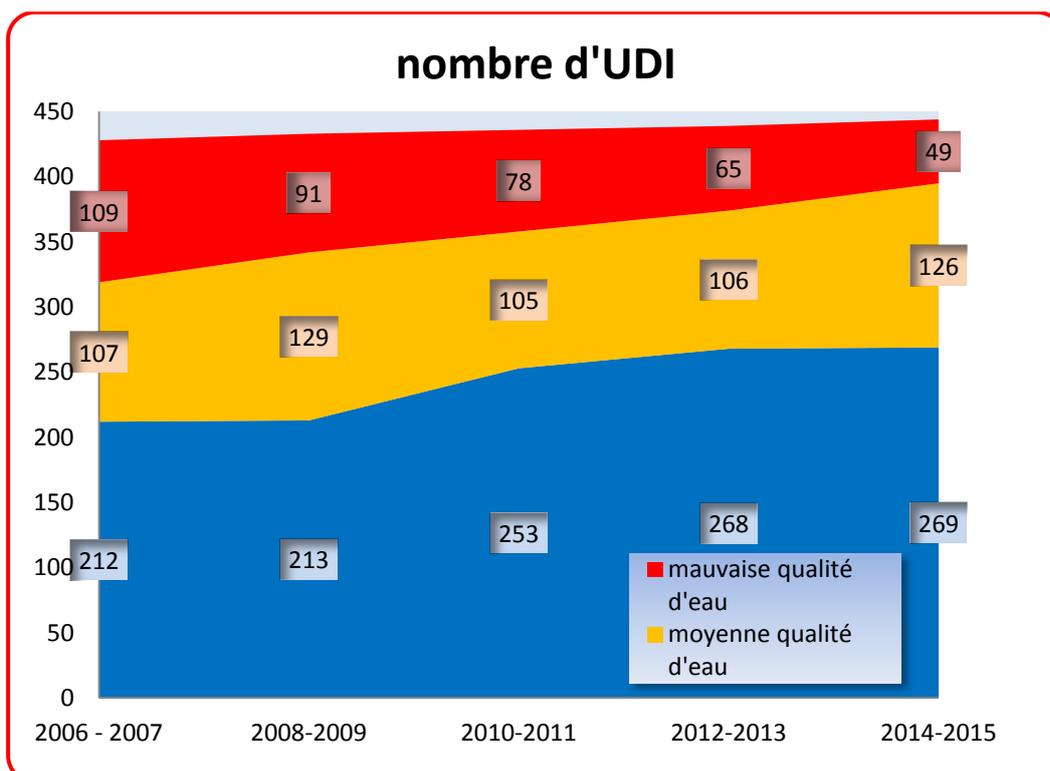
Evolution de la part des unités de distribution d'eau (UDI) selon la qualité bactériologique des eaux distribuées, entre 2006 et 2015 :

Répartition des UDI par classe de qualité



La part des UDI desservant une eau de mauvaise qualité a diminué de plus de 14 % entre 2006-2007 et 2014-2015, passant de 25,5 % à 11 %.

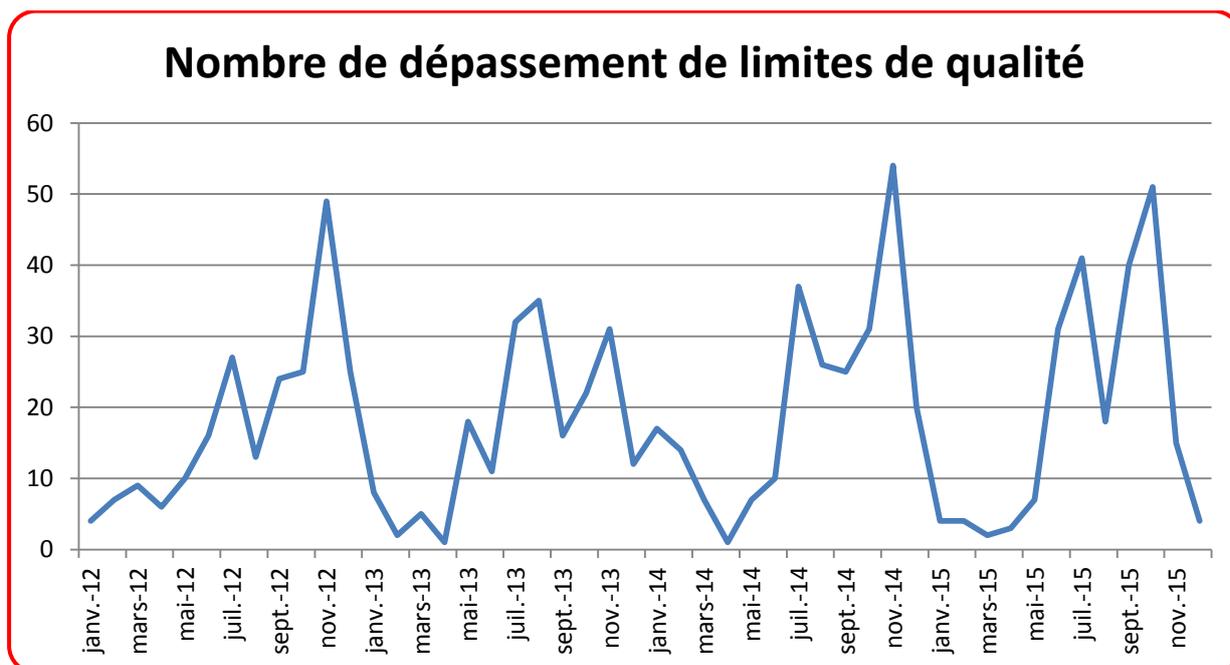
Le graphique suivant illustre le nombre d'UDI par catégories de qualité d'eau distribuée :



Le nombre d'UDI de mauvaise qualité a diminué de plus de moitié (passant de 109 à 49) sur 10 ans. Cette baisse a été constante sur la période considérée. Cependant le nombre d'UDI desservant une eau de qualité moyenne ne présente pas de tendance favorable.

Répartition annuelle du nombre d'analyses non-conformes aux critères bactériologiques :

Le graphique suivant indique le nombre mensuel d'analyses non-conformes aux critères bactériologiques des eaux distribuées, entre janvier 2012 et décembre 2015.



Il ressort clairement une répartition cyclique des résultats non-conformes sur l'année, avec une forte disparité entre l'été-automne (de juin à octobre) et l'hiver. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène, en premier lieu probablement l'augmentation de la fréquence d'analyses en été du fait de l'augmentation du contrôle sanitaire pour correspondre à la fréquentation saisonnière, cela constituerait un biais statistique. Mais ce cycle peut aussi s'expliquer par l'apparition de conditions plus favorables à des contaminations bactériologiques comme l'augmentation de la température d'eau, et la présence de pollution sur les captages du fait de la présence de pâturages par exemple. Les réseaux ne disposant pas de protection des ressources ni de traitement de désinfection adapté sont alors particulièrement vulnérables.

Discussion :

- Constat positif :

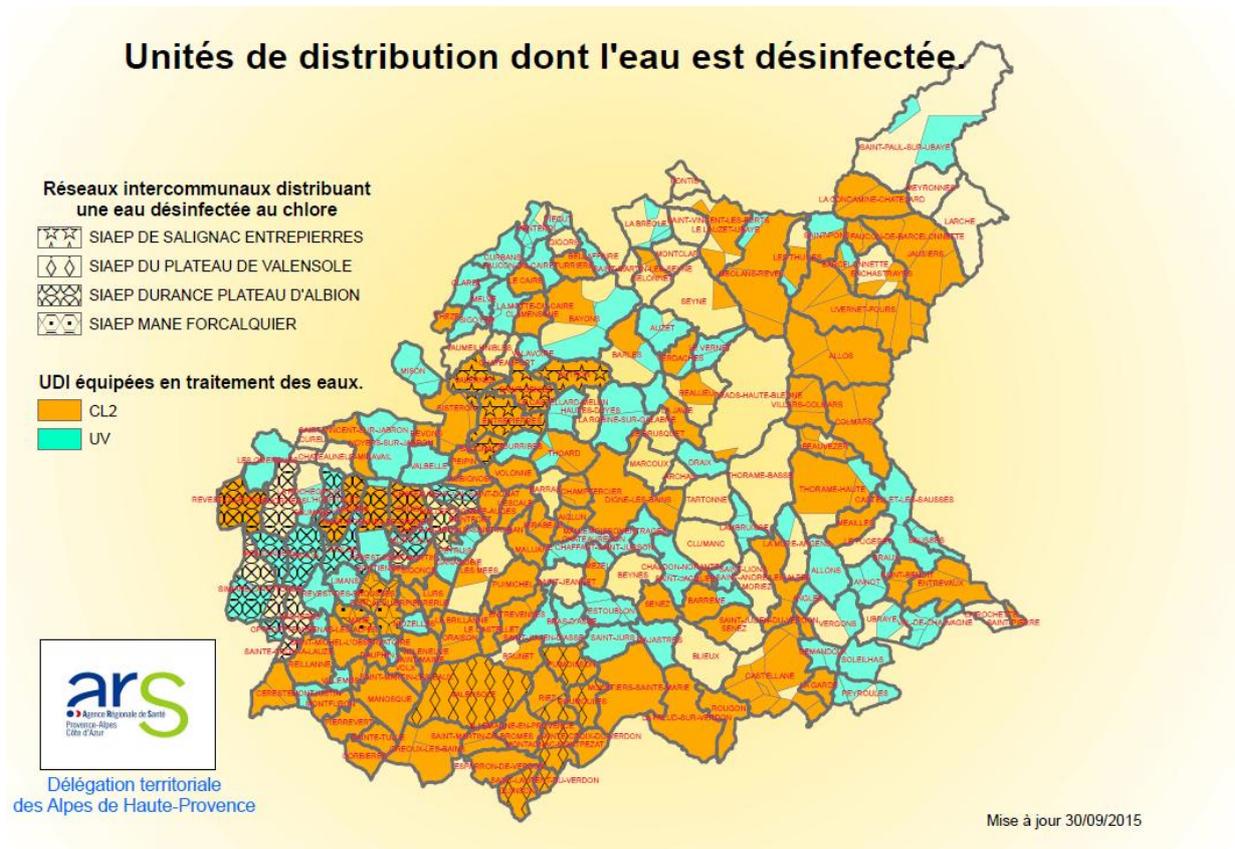
Depuis 2006 jusqu'à 2015, il y a eu une augmentation de 12 % de la population départementale disposant d'une eau de bonne qualité bactériologique. Sur la période 2014-2015, il n'y a plus que 1,4 % de la population qui reste desservie par une eau de mauvaise qualité. La diminution du nombre d'UDI ayant une mauvaise qualité bactériologique de l'eau distribuée est en baisse constante entre 2006 et 2015. Cela montre que les efforts engagés par l'ensemble des acteurs

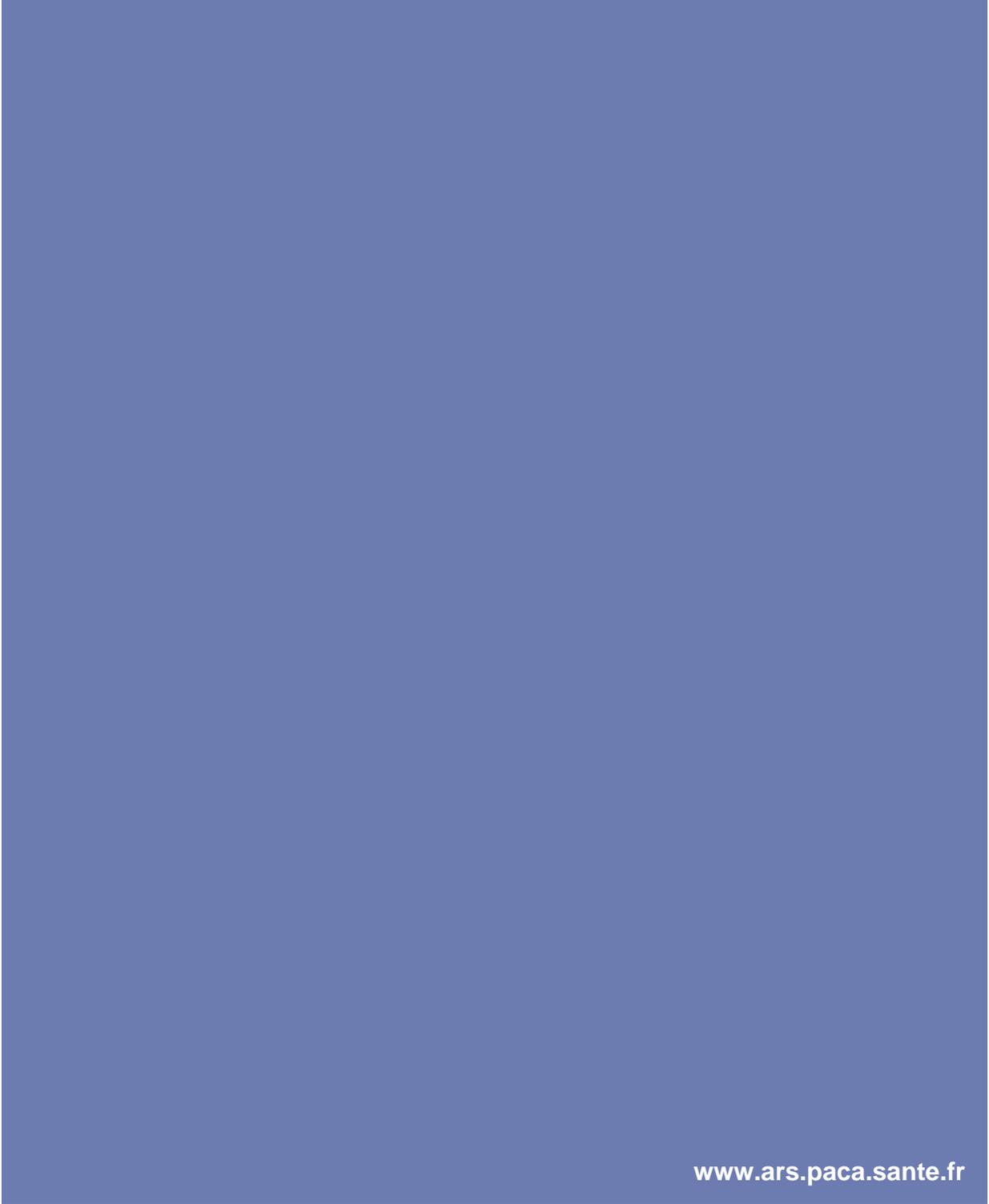
(responsables, financeurs, administrations) connaissent des résultats positifs. Il convient de les poursuivre afin de réduire autant que possible ces situations d'eaux de consommation humaine non-conformes aux exigences de qualité.

- UDI de faible taille :

Cependant, 60 % seulement des UDI du département sont de bonne qualité d'eau, en légère amélioration entre 2006 et 2015. Puisque ces UDI desservent la majeure partie de la population départementale (85 % en 2014-2015), cela signifie que les UDI de mauvaise qualité d'eau desservent peu de population. Il n'empêche que certaines stations touristiques avec beaucoup de résidents sont parfois de mauvaise qualité.

Stations de traitement de désinfection des eaux en 2015 :





www.ars.paca.sante.fr

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
132, boulevard de Paris - 13003 Marseille
Adresse postale : CS 50039 - 13331 Marseille cedex 03
Standard : 04 13 55 80 10

